

Burundi : Une stratégie de vol et de recel installée depuis 50 ans

@rib News, 04/07/2015 Immobilisme et Impunité au Burundi Continuité! Dossier Contribution à la Commission Vérité-Réconciliation et au Mécanisme de Justice Transitionnelle Par Perpétue Nshimirimana - Lausanne, le 3 juillet 2015

À l'approche des élections initialement prévues pour les mois de mai et de juin 2015, les autorités politiques Burundi ont pris, au cours de ces derniers mois, une cascade de décisions importantes. Certaines entre elles ont remis en cause la paix et la stabilité relatives du Burundi. Par exemple, après s'être séparé de quelques uns de ses membres influents, le parti CNDD-FDD - une des composantes principales du Pouvoir officiel avec le parti UPRONA -, a nommé le samedi 26 avril 2015 son candidat aux élections, Pierre Nkurunziza. Par ce choix de libérer de briguer un troisième mandat, les Accords Arusha en vigueur depuis Août 2000 devenaient en grande partie caducs.

En réaction, dès le lendemain, des violences politiques déclenchées par des groupes de pouvoir et d'influence surgissent. Ils ont entraîné officiellement entre le 25 avril et le 13 mai, la mort de vingt personnes, des dizaines de blessés et l'arrestation de centaines de personnes à Bujumbura. Le point culminant a été la tentative de coup d'État militaire du 13 mai dernier. Le Général-major Godefroid Niyombare, aujourd'hui introuvable jusqu'à nouvel avis, a présenté, au cours d'un message radiodiffusé et télévisé, la tentative d'une formation prônant le renversement des politiques. Dans son allocution, il a déclaré agir pour le rétablissement de l'application des Accords politiques conclus en 2000 par la transition et l'héritage de Nelson Mandela, aux Hima dits Tutsi représentés, à l'exception de Buyoya.

À partir du 26 avril, en même temps que les violences politiques, des protestations étaient organisées dans la ville de Bujumbura avec le prétexte affiché, celui du refus d'un troisième mandat du président Pierre Nkurunziza. Son premier mandat courrait de 2005 à 2010 et le second mandat de 2010 à 2015. Malgré les faits clairs et non équivoques, la situation n'est pas aussi simple à comprendre. Les lectures et les interprétations des mêmes faits varient selon les acteurs ou les interlocuteurs. À écouter les versions des uns et des autres, la confusion s'installe dans les esprits.

Cependant, l'une des grandes certitudes de cette situation, se trouve dans les signes de danger qui se multiplient jusqu'à pousser plus de cent mille personnes à chercher refuge en l'espace de quelques jours dans les pays étrangers. En Haïti, il est à constater que depuis l'indépendance le 1er juillet 1962, à chaque moment de réorganisation de l'État politique (élections, négociations politiques de partage du pouvoir, négociations de paix, etc.), le même procédé se met en place. Les acteurs politiques aidés d'agitateurs, choisissent le crime, sous ses multiples formes, pour s'accaparer exclusivement du pouvoir au détriment de la population burundaise. C'est l'aboutissement de la stratégie de vol et de recel installée au Burundi depuis cinquante ans. Lire la suite et l'intégralité de l'Analyse